

## CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

---

Exercice financier : **2017-2018**

Trimestre : **Janvier - Mars 2018**

Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Actifs	En réserve		
Rogers	Tablettes	6	0	3 837,00 \$	336,60 \$
Rogers	Téléphones intelligents	552	9	1 700,40 \$	28 069,20 \$
Télus	Téléphones intelligents	88	0	241,50 \$	6 170,62 \$

### Information complémentaire

Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice qui agit à titre de fournisseur de services pour le DPCP. Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au ministère de la Justice par le biais d'une entente de services.